

SÉNAT DE BELGIQUE.

Feuilleton des Pétitions sur lesquelles il sera fait Rapport dans la Séance du 22 février 1834.

1°. Renseignemens donnés par M. le Ministre des Finances sur la réclamation de l'assemblée des délégués du canton de Namur, Nord, au sujet des opérations cadastrales.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignemens.

2°. Un grand nombre de cultivateurs de l'arrondissement de Furnes demandent des modifications aux droits d'entrée sur les bestiaux et grains venant de l'étranger.

Conclusions du rapport :

Envoi au Ministre de l'Intérieur et dépôt au bureau des renseignemens.

3°. La Chambre de Commerce et des fabriques de Liège présente des observations sur la proposition de majorer les droits de consommation sur les denrées coloniales.

Conclusions du rapport :

Envoi au Ministre des Finances.

4°. Les Membres des Conseils des fabriques des paroisses de St-Nicolas, de St-Pholien, de St-Remacle, de Ste-Véronique, de Ste-Foi, de Ste-Marguerite, de Ste-Walburge, de St-Christophe et de St-Gilles, à Liège, se plaignent de ce que la Régence de la ville de Liège a rejeté de son budget de l'exercice courant, l'allocation pour le traitement des vicaires attachés à ces paroisses.

Conclusions du rapport :

Envoi à M. le Ministre de l'Intérieur, avec invitation de s'occuper de la demande.

5°. Les Administrateurs du Polder de Lillo , présentent des observations sur le projet de loi allouant des indemnités pour les pertes provenant de l'agression hollandaise.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.

6°. Le Sieur Gilbert - frère , de Bruxelles , demande une loi sur le duel.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.

7°. Les Briquetiers de Basel et de Rupelmonde se plaignent de l'évaluation cadastrale des terrains où sont situées leurs briqueteries.

Conclusions du rapport :

Envoi à M. le Ministre des Finances avec demande d'explications.

8°. La direction du Polder de Borger-Weert présente des observations sur le projet de loi d'indemnité pour les pertes résultant de l'agression hollandaise.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.

9°. Le sieur Chavate, de Bruxelles, se plaint itérativement de ce que le tribunal de Courtrai refuse de lui rendre justice.

Conclusions du rapport :

Ordre du jour.